



Tourcoing, le 31 janvier 2018

Affaire suivie par : A. CAUDRON
09 702 826 87

Mesdames et Messieurs les Correspondants Régionaux

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales**

Objet : 3^{ème} Tournoi National de Tennis de Table ASND 2018
P.J. : Présentation des épreuves
Fiche remboursement des frais de déplacement

L'ASND organise les **samedi 14 et dimanche 15 avril 2018**, à La Rochelle (17), le 3^{ème} Tournoi National de Tennis de Table.

1°) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront être impérativement :

- à jour de leur cotisation ASND 2018
- en possession d'un chèque de 30€ à l'ordre de l'A.S.N.D. (participation aux frais)

Confirmer par mail leur inscription à Dimitry FORGET avant le 1^{er} mars 2018 à l'adresse suivante: dimitry.forget@douane.finances.gouv.fr en indiquant leur classement, leur lieu de départ et de retour ainsi que le moyen de transport utilisé.

2°) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement

L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative ou le domicile jusqu'au lieu de la manifestation à hauteur de 200€ maximum par personne.
Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût (covoiturage, réductions SNCF ou aérienne).

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement

- Frais de restauration

Ils seront pris en charge par l'ASND le samedi midi et le samedi soir.

Une buvette sera ouverte durant la compétition dans le club house de la salle de tennis de table

- Frais d'hébergement

Ils seront pris en charge par l'ASND. Les participants seront logés à l'ENDLR en chambres individuelles.

3°) Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

- congés annuels ou ARTT des agents.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

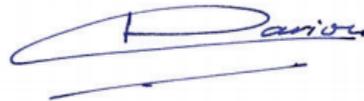
Alexandre CAUDRON, Secrétaire national ASND au 09.70.28.26.87

ou

Dimitry FORGET, conseiller technique tennis de table, dimitry.forget@douane.finances.gouv.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le président,



Pierre CARIOU